



Probleme de garde en cas de jour férié

Par **titode**, le **10/09/2008** à **14:36**

Mon conjoint est séparé et a un fils de 9 ans dont il n'a pas la garde. Il l'a un week-end sur deux et tous les lundis soirs.

Ma question est la suivante : Le week-end du 8 et 9 novembre ne tombe pas sur sa garde. Le lundi 10 précède un jour férié. Habituellement nous le récupérons à l'école le lundi à 16h30 et le redéposons le mardi matin à 8h30 à l'école. Comment cela va-t-il se passer? Nous avons déjà eu le cas une année et la maman n'a pas voulu nous le laisser car cela précédait un jour férié. Je trouverai logique qu'on le prenne le lundi à l'école à 16h30 comme d'habitude et qu'on le rende à sa maman le mardi soir comme si il y avait eu de l'école. Nous ne le voyons déjà pas souvent ... Merci pour votre réponse.